

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 13 JUILLET 2021

Présents : Mr. M. VACHETTA, J. DA CUNHA VELOSO.

Excusés : J. SABATINO, F. NARDIN, C. FARRAT, D. FRANZIN

CLUBS

ST MAURICE L'EXIL : Erreur de la commission.

Après vérification vous n'êtes plus en infraction au statut aggravé de la LAURA FOOT.

Votre club a droit à six mutés en catégorie U15 pour la saison 2021/2022.

FC LAUZES : La commission vous informe de l'arrêt de l'arbitrage de Mr *Alain BAILLET*.

FC2A : La commission vous informe de l'arrêt de l'arbitrage de Mr *Ahmed Ferkane*.

GF38 : La commission vous informe de l'arrêt de l'arbitrage de Mme *Léane DUTOUR*.

FC MOS3R : La commission vous informe de l'arrêt de l'arbitrage de Mr *Florian GUIGON*.

FC MOS3R : La commission vous informe que Mr *Safak TUHRAN* devient indépendant à sa demande pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023.

US CREYS-MORESTEL : La commission vous informe que Mr *Arnaud MAREY* devient indépendant à sa demande pour les saisons 2021/2022 et 2022 /2023.

ES MANIVAL : La commission vous informe que Mr Mohamed MERICHE a changé de région en début d'année pour raisons professionnelles.

FC BOURGOIN-JALLIEU : La commission vous informe que Mr Jamal CHAMMY, Shaïne CHAMMY, Bard CHAMMY démissionnent de votre club, les enfants mineurs suivent les parents qui changent de département pour raisons professionnelles.

ARBITRE

Mr Mustapha AKUYEK : Vous souhaitez devenir indépendant.

Le règlement du statut de l'arbitrage précise qu'un arbitre devenant indépendant doit le rester deux saisons (2021/2022 et 2022/2023).

Le président
Michel VACHTTA

Le secrétaire
J. DA CUNHA VELOSO